

76517 DOCS

Déclarations et Discours

N° 76/17

LE CANADA ET L'ALLEMAGNE: ALLIÉS DANS LA RECHERCHE D'UN ORDRE MONDIAL STABLE

Notes pour une allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, à Bonn (Rép. féd. d'Allemagne) le 24 mai 1976.

Je suis ravi de me trouver en Allemagne et enchanté par le chaleureux accueil et l'aimable hospitalité dont ma délégation et moi-même avons fait l'objet. Mon seul regret tient à la brièveté de mon séjour à Bonn.

Permettez-moi de remercier mon homologue, le ministre des Affaires étrangères, M. Genscher, pour les propos bienveillants qu'il a tenus à l'égard du Canada. Je puis l'assurer que je partage les mêmes sentiments envers l'Allemagne. Il est facile pour un Canadien de se sentir chez lui en Allemagne, et à en juger par les centaines de milliers d'Allemands établis au Canada auquel ils apportent leur vitalité et leurs traditions, il semble bien que ce soit réciproque. Quatrième groupe ethnique du Canada, par son importance numérique, la communauté allemande a en effet beaucoup contribué à enrichir notre société et à élargir ses horizons.

L'Allemagne et le Canada ont la chance d'être liés par nombre d'intérêts communs, d'affinités culturelles et de liens ethniques. Aussi nous est-il naturel et facile de procéder aux consultations régulières, entre hauts fonctionnaires, que nos gouvernements respectifs avaient prévues dans un échange de notes datant de 1973.

Je me réjouis donc tout particulièrement d'effectuer ma première visite officielle en République fédérale d'Allemagne à titre de ministre des Affaires extérieures et je suis convaincu que nos deux pays, partenaires dans certaines des plus grandes entreprises internationales de notre temps, s'engageront dans une collaboration de plus en plus étroite.

En premier lieu, l'OTAN fait de vous des alliés qui concourent au maintien et au progrès de saines relations atlantiques. Situé en Amérique du Nord, le Canada entretient avec les États-Unis des rapports plus étroits qu'avec tout autre pays, mais il est très conscient de l'interdépendance de la sécurité et de la prospérité européenne et nord-américaine et de l'importance de ses rapports transatlantiques en ce qui concerne son rôle dans le monde: c'est là la raison fondamentale pour laquelle le Gouvernement du Canada

poursuit depuis quelque temps déjà une politique de diversification de ses relations internationales; celle-ci ne vise pas à restreindre nos rapports avec les États-Unis, mais à les compléter par des liens avec d'autres membres de la communauté mondiale. C'est ainsi que le Canada a déployé des efforts concertés en vue d'élargir et d'approfondir ses rapports avec l'Europe dont l'intérêt, selon nous, est d'avoir plus d'un partenaire actif en Amérique du Nord.

Bien entendu, le Canada ne peut participer directement à cette grande aventure historique qu'est l'édification d'une Europe unie. Toutefois, c'est en témoins vivement intéressés et bienveillants que nous vous souhaitons bonne chance. Nous sommes persuadés que l'Europe saura surmonter ses difficultés pour le bien de l'ensemble de ses membres. C'est d'ailleurs forts de cette conviction que nous poussons plus avant l'établissement d'un lien contractuel avec la Communauté européenne. La négociation d'un accord-cadre va bon train, et nous sommes reconnaissants à la République fédérale d'Allemagne du soutien ferme et salutaire qu'elle nous a apporté.

Disons pourtant que le Canada n'envisage pas l'avenir de ses rapports avec l'Europe sous le seul angle du lien contractuel: parallèlement à ce lien, nous entendons continuer de développer, dans l'intérêt des deux parties, nos relations bilatérales avec les pays membres de la Communauté. Dans ce contexte, le Canada accorde une haute priorité à ses relations avec la République fédérale d'Allemagne: des programmes de coopération ont été mis en oeuvre en vertu d'accords intergouvernementaux dans divers domaines: rapports culturels, science et technologie, etc.; en outre, les échanges commerciaux, les investissements et la collaboration industrielle entre nos deux pays s'accroissent sensiblement et la coopération en matière de défense ne cesse de se resserrer.

La présence de nos forces aériennes et terrestres en RFA - auxquelles je rendrai d'ailleurs visite demain - et celle, chez nous, des corps d'armées de terre allemands contribuent à notre défense commune et à notre compréhension mutuelle. Il y a plusieurs mois, le Gouvernement du Canada a décidé, à la suite d'une révision complète de son programme de défense, de maintenir l'effectif de ses forces en Allemagne et d'en accroître la puissance opérationnelle. Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, nous discutons actuellement avec les autorités fédérales de votre pays de la possibilité d'acheter un nouveau char d'assaut dont on doterait ces forces.

Partenaires de la défense occidentale, nous participons aussi au dialogue Est-Ouest, dans lequel nous visons à amener l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est à établir des rapports plus civilisés, plus ouverts et plus constructifs avec l'Ouest. Nos deux pays sont

d'ailleurs convaincus que défense et détente vont de pair et que l'absence de l'une ou l'autre, quel que soit le nom qu'on leur donne, mènerait tôt ou tard à la catastrophe.

Nous sommes conscients que cette conviction importe particulièrement à la République fédérale, eu égard à ses liens particuliers avec Berlin, que l'on qualifie, à juste titre, de pierre de touche de la détente. Mais ni vous ni nous ne pouvons prendre le risque de tenir la défense ou la détente pour acquises; toutes deux exigent une attention vigilante, une définition réaliste et claire de nos objectifs ainsi que des efforts soutenus en vue de les garantir à longue échéance. A ma grande satisfaction, ce point de vue a été adopté lors de la réunion de l'OTAN à Oslo. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur les résultats de la détente, car celle-ci doit être considérée comme un processus évolutif. Par contre, il n'est pas trop tôt pour avoir une idée nette de ses objectifs et insister pour que l'on parvienne à une entente à la fois plus satisfaisante et mutuellement acceptable sur leur définition. A ce propos, j'estime que les positions du Canada et de la RFA sont, pour ainsi dire, identiques et que cette convergence a facilité notre très étroite collaboration lors des pourparlers de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de la Conférence sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces. Helsinki marquait un début, non une fin, et c'est en cela que réside son importance: tous les gouvernements concernés y ont prononce des déclarations d'intention solennelles, c'est-à-dire, qu'ils ont fixé des critères permettant d'évaluer les progrès de la détente. L'application pratique de l'Acte final et la mesure dans laquelle les pourparlers de Vienne réussiront effectivement à réduire le niveau croissant des forces seront dorénavant les critères de ces progrès.

La troisième entreprise commune à laquelle nos deux pays participent est le recherche d'un ordre mondial plus sûr, plus stable et plus juste. Le Canada et la RFA sont partenaires à l'ONU et siégeront sans doute ensemble au Conseil de sécurité, où le Canada compte sur une collaboration étroite et fructueuse à propos des questions épineuses dont cet organe est saisi.

Nous participons également au dialogue Nord-Sud engagé par certains organismes, la CCEI (Conférence sur la coopération économique internationale) et la Cnuced (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement) en particulier. Je suis certain que vous partagez mon opinion: nous ne pouvons permettre que la Conférence sur la coopération économique internationale échoue. Nous devons, dans un laps de temps raisonnable, trouver des solutions pratiques qui tiennent compte de la nature changeante de la commu-

nauté économique internationale.

Nous nous consacrons aux mêmes tâches dans des organisations économiques multilatérales comme le FMI, le GATT, l'OCDE et l'AIE. Dans le contexte des Négociations commerciales multilatérales, nos deux pays visent à une réduction sensible des barrières qui limitent les échanges internationaux. Ayant des intérêts communs, nous collaborons au sein de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) et d'autres organismes pour pouvoir tirer davantage profit de la technologie nucléaire tout en freinant la dissémination des armes atomiques. Dans d'autres domaines, comme le droit de la mer, où vos intérêts et les nôtres diffèrent, nous sommes disposés à discuter franchement de nos divergences et à négocier des solutions pratiques dans un esprit de coopération.

C'est ainsi que se dessinent, sur les plans bilatéral et multilatéral, des possibilités de coopéeration dépassant celles que nous avons exploitées jusqu'alors. En ce qui nous concerne, nous avons été impressionnés par l'influence croissante de la République fédérale allemande dans le monde, au sein de l'OTAN et en Europe et nous sommes prêts à travailler encore plus étroitement avec vous en vue de la réalisation d'objectifs communs.